

Inauguration du terrain de nomades
à Lille

lundi 21 décembre 1992

Discours de Pierre Mauroy

Nous sommes rassemblés aujourd'hui à Lille pour inaugurer le nouveau terrain destiné à accueillir les gens du voyage pendant leur séjour dans la Métropole.

Ce terrain, tout comme ceux de Villeneuve d'Ascq et de Wattrelos, a été créé par le Syndicat intercommunal de réalisation et de gestion de terrains d'accueil pour nomades de Lille et des environs. Et je tiens, ici, à remercier tout particulièrement Monsieur Gérard Thieffry qui s'est toujours dévoué et en qui les gens du voyage ont trouvé depuis longtemps un interlocuteur compréhensif, humain, à l'écoute de leurs besoins et de leurs problèmes.

Vous le savez, le stationnement des nomades dans l'agglomération lilloise est un dossier délicat et complexe qui suscite de nombreux débats, souvent passionnés.

Je crois que, là encore, il convient de mettre en oeuvre une politique globale, basée sur la compréhension et la solidarité. C'est, en tous cas, ce que j'ai toujours essayé de faire, en tant que maire de Lille et en tant que Président de la Communauté urbaine.

- 2 -

Nous devons - enfin ! - apporter des solutions satisfaisantes pour tous ; nous devons augmenter nos capacités d'accueil dans le cadre des dispositions prévues par la Loi Besson de mai 1990.

Cette loi - je le rappelle - relative au droit au logement, fait obligation aux communes de plus de 5.000 habitants de prévoir les conditions de passage et de séjour des nomades, en concevant des terrains adaptés.

Il existe aujourd'hui 160 places de stationnement sur le territoire communautaire alors qu'il en faudrait environ 600 ! Le terrain, que nous inaugurons aujourd'hui, apporte une nouvelle réponse à cette demande. Il permettra, en effet, d'accueillir, à Lille, une quarantaine de caravanes.

Plus sobre que ceux de Villeneuve d'Ascq et de Wattrelos, le site du Chemin de Bargues bénéficiera cependant de tous les équipements électriques et sanitaires indispensables.

Par ailleurs, l'absence d'emplacements individuels favorisera les regroupements familiaux et des espaces verts achèveront l'aménagement.

C'est une nouvelle réponse, mais elle ne sera pas suffisante. Loin de là ! Et il faudrait que nous puissions créer une vingtaine de terrains, plus petits, moins lourds, sur l'ensemble de la Métropole.

Déjà, dans le passé, la Communauté urbaine de Lille a essayé de résoudre le problème, de prévoir des sites,

Mais ses efforts n'ont malheureusement pas abouti. La raison en est simple : ce dossier est du ressort des communes, des maires.

Pourtant, malgré les difficultés, nous avons la volonté de poursuivre notre engagement. A travers le syndicat intercommunal, bien entendu ; à travers également le Contrat d'agglomération que nous avons signé avec l'Etat et la Région il y a bientôt un an ; grâce, enfin, à la commission spécialement mise en place et présidée par André Diligent, premier vice-président.

Par ailleurs, nous avons décidé de co-financer, en collaboration avec l'Etat une étude destinée à identifier les besoins exacts des gens du voyage et à trouver des solutions qui tiennent compte de leurs habitudes de vie. C'est une étude excellente : nous venons d'en recevoir les résultats. Ils permettront - j'en suis persuadé - de rechercher un juste compromis entre les droits et les devoirs de chacun et devraient aider à la réalisation du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Enfin, je n'oublie pas que nous sommes intervenus, au moment de la Braderie de Lille, afin d'apporter une aide technique à l'Etat et de permettre un accueil provisoire. Cette année encore, les rassemblements de nomades ont suscité des tensions et ce malgré toutes les initiatives et les bonnes volontés de la Préfecture, du maire de Templemars et de bien d'autres.

Je crois que ce qui se passe chaque année au début du mois de septembre est tout à fait significatif : nous n'arrivons pas à faire face à la demande et à offrir un nombre de places de stationnement suffisant.

Notre Métropole reste un lieu d'accueil privilégié, et parfois permanent, pour les gens du voyage.

Pendant longtemps, notre société a hésité entre l'exclusion et l'assimilation. Aujourd'hui, ni l'un ni l'autre ne sont possible et il convient de résoudre globalement ce problème, en tenant compte des questions économiques, juridiques, éducatives ou encore culturelles...

Et j'ajouterais les opérations sociales que nous avons à mener auprès d'une population parfois défavorisée et qui se sédentarise dans notre agglomération.

Aujourd'hui, nous avons une loi, nous avons un Contrat d'agglomération. Nous devons les appliquer.

Nous prenons des initiatives, nous avons des projets. Mais tout cela n'est pas suffisant. Il nous faut là encore être unis et développer une politique cohérente et solidaire. Il n'est plus temps de jouer aux égoïstes et de, sans cesse, se renvoyer la balle, en espérant que le voisin trouvera une solution ! De tels comportements ne doivent plus avoir cours ! Ils sont indignes de notre Métropole.

Le syndicat intercommunal a été créé en 1986 et regroupe aujourd'hui quinze communes. Et j'ajoute, quinze communes, seulement ! Quinze sur les 87 que compte notre Communauté urbaine. C'est un tout petit groupe qui doit ainsi prendre en charge l'ensemble du dossier, sur le plan humain, social, mais aussi financier.

Il s'agit là d'efforts très importants et il n'est pas concevable que les autres communes continuent à se désintéresser de cette question délicate.

Lille a décidé d'appliquer la Loi Besson. C'est, je crois, un exemple que les autres communes pourraient suivre.

Je serais particulièrement attentif au règlement de ce dossier - et ce même si la Communauté urbaine n'en a pas la compétence. Je pense que nous devons user de notre influence pour qu'il existe enfin, à l'échelle de toute notre Métropole, une véritable volonté intercommunale de créer des terrains intégrés dans le tissu urbain.

Je sais que cela ne sera pas facile et qu'il nous faudra également faire face à la méfiance de la population, parfois même au rejet.

Nous devons expliquer notre démarche et peut être mieux faire connaître le mode de vie des nomades et leur culture.

- 6 -

Il sera également nécessaire de trouver des interlocuteurs représentatifs des gens du voyage, capables de cerner les demandes, mais également conscients de leurs devoirs et des interdits.

Je crois, que nous devons aujourd'hui réaffirmer notre volonté de trouver enfin une solution durable à ce problème ; une solution digne pour notre Métropole toute entière. J'y suis, en tous cas, déterminé.

NOMADES : ET DE TROIS !

Hier à Lille, a été inauguré le troisième terrain pour gens du voyage de la Métropole, géré par un Syndicat intercommunal. Encore un effort, Messieurs les Maires...



MM. Thieffry (coiffé d'une toque) et Mauroy (au centre) commentent cette réalisation devant les journalistes

APRÈS Villeneuve d'Ascq et Wattrelos, Lille a désormais son camp de nomades. Comme les deux autres, il sera géré par le Syndicat intercommunal de réalisation et de gestion de terrains d'accueil pour les nomades de Lille et environs. Mais voilà qui ne résoudra toujours pas le problème des gens du voyage dans la métropole. Lundi matin, Pierre Mauroy a demandé à toutes les communes de plus de 5.000 habitants de faire un effort.

Pour que l'ouverture de ce troisième terrain ne passe pas inaperçu, notamment auprès de ses collègues maires de l'agglomération, Pierre Mauroy a procédé, lundi matin, à une inauguration officielle du camp du chemin de Bargues, à côté d'ateliers municipaux et du refuge de la LPA. Il est situé au bord du périphérique, à l'échangeur Cité hospitalière, et contre la ligne de chemin de fer.

Pas de nomades à l'inauguration

"L'endroit le moins bruyant en bordure du périphérique et tout près du centre de Lille", soutient Gérard Thieffry, président du Syndicat intercommunal gestionnaire. Cet avis n'est pas partagé par les gens du voyage, semble-t-il, dont certains représentants ont déjà dit qu'une fois de plus, un terrain qui leur était consacré se trouvait dans un endroit particulièrement bruyant, coïncé entre une voie urbaine à grande circulation et une ligne de chemin de fer, plus ici la proximité du chenil de la Ligue protectrice des animaux.

Aucun représentant des nomades, pourtant invités, n'était d'ailleurs présent à l'inauguration, ni non plus les membres de la ligue des droits de l'homme qui a sorti il y

a quelques mois un dossier "noir" sur l'accueil des gens du voyage dans la métropole. Il faut dire que plusieurs dizaines de caravanes ont été chassées de ce terrain, la semaine dernière, du non-achèvement des installations sanitaires. Leur absence de lundi explique peut-être cela...

Le terrain des Bargues se veut exemplaire. Il doit jouer le rôle de "vitrine" pour les autres maires de l'agglomération, invités avec insistance par Pierre Mauroy à créer une vingtaine de petits camps dans la métropole. Gérard Thieffry explique que les besoins sont, d'une manière constante, de 500 emplacements à l'intérieur de la Communauté urbaine. Avec ce nouveau site du chemin des Bargues, on peut désormais accueillir 150 caravanes dans des conditions décentes. Pour lui, et après étude auprès des nomades eux-mêmes, il faudrait désormais créer de petits terrains de 15 ou 20 places, mais bien

répartis, notamment au Sud de Lille, là où les gens du voyage veulent aller.

M. Mauroy dénonce la « sensiblerie » au mépris des riverains

On attend pour les prochains mois de nouveaux terrains à Loos, Seclin, Wattignies et Lomme. Mais ce ne sera pas suffisant. Pierre Mauroy a prévenu qu'en vertu de la loi Besson, qui rend obligatoire de prévoir un terrain pour les nomades dans toutes les communes de plus de 5.000 habitants, des réserves seraient mises au prochain plan d'occupation des sols en cours de révision.

Le maire de Lille a aussi été sévère à l'encontre de ceux qui font preuve de sensiblerie à l'égard des nomades, mais ne se préoccupent pas de ce que pensent et subissent les riverains, quand 40 ou 50 caravanes viennent sauvagement occuper un parking ou une pelouse de HLM. Et de demander à chacun de mettre un peu du sien pour résoudre ce problème, "le plus épineux que j'ai à gérer", a conclu le président de la Communauté urbaine.

J.G.

Le terrain des Bargues

Il comprend 40 emplacements, non délimités de façon individuelle, mais organisés en îlots de façon à permettre les regroupements familiaux. Il est équipé de sanitaires, douches et local PMI. Deux gardiens assurent la surveillance. Il sera ultérieurement planté d'arbres.

Tarif : 10 F par jour et par emplacement. Il ouvre le 4 janvier.